

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE, Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 2	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme CALONNE pouvoir à Mme CHATEAU, Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ
Nb de conseiller ne prenant pas part au vote : 1	ABSENT : M. POULET
Convocation du : 17 / 02 / 2026	SECRETAIRE DE SEANCE : M ROBERGET Philippe

DÉLIBÉRATION N° 23 :

Attribution d'une subvention 2026 à l'association « Le 13 » :

Suite à l'avis du comité consultatif « Associations culture sport et attractivité » réuni le 28 janvier 2026 pour les associations culturelles,

Après que Philippe ROBERGET ait indiqué ne pas prendre part au vote pour éviter tout conflit d'intérêt,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'ATTRIBUER**, pour 2026, une subvention de fonctionnement de 7 500 € à l'association « Le 13 », sur le compte 65748, à affecter au code service « 13 ».
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget 2026 de la Ville

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 2 mars 2026

La Maire

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Philippe ROBERGET